

Rapport d'évaluation

Plan stratégique actualisé 2008-2014

du Cégep Limoilou

Mars 2013

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 6 mai 2013

Monsieur Louis Grou
Directeur général
Cégep Limoilou
1300, 8^e Avenue
Québec (Québec) G1J 5L5

Objet : *Plan stratégique de développement 2008-2014 – actualisation, incluant le plan de réussite 2011-2014.*

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 26 mars 2013, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le *Plan stratégique de développement 2008-2014 – Rendez-vous 2014* du Cégep Limoilou. Il s'agit de la version actualisée du plan 2008-2013 que la Commission a évalué en février 2009 et qu'elle a jugé conforme aux dispositions de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et potentiellement efficace pour permettre au Collège d'atteindre ses objectifs. Cette actualisation a été adoptée par le conseil d'administration du Collège le 7 février 2012. La Commission a examiné l'ensemble des modifications apportées au plan stratégique. Par ailleurs, le dernier plan de réussite évalué par la Commission couvrait les années 2004-2010 et avait été jugé en août 2005 comme étant susceptible de bien soutenir la réussite et la diplomation des étudiants. La Commission a procédé à l'évaluation du nouveau plan de réussite 2011-2014 qui est inclus dans le plan stratégique actualisé.

C'est à la suite de l'évaluation de mi-parcours du *Plan stratégique de développement 2008-2013* menée à l'automne 2010 que le Collège a choisi d'actualiser son plan. Il a également repéré de nouveaux éléments de contexte l'encourageant dans cette action, notamment le renouvellement massif du personnel, en particulier des cadres, et des compressions budgétaires imprévues. La Commission constate que les principales modifications concernent l'échéance du plan stratégique et ses objectifs. En effet, le Collège a prolongé d'une année la durée de son plan, couvrant ainsi l'année nécessaire pour la rédaction d'un bilan final et pour l'élaboration du prochain plan stratégique. De plus, le Collège n'a conservé que l'un des deux objectifs liés à l'orientation portant sur la participation du Collège à la dynamique économique et sociale de la région, tout en maintenant globalement les moyens qui y étaient associés.

En ce qui concerne la réussite, le plan stratégique présente une orientation qui vise essentiellement à mettre en œuvre le *Plan d'amélioration de la réussite - Phase de transition 2011-2014*, lequel est annexé au plan stratégique dans sa forme détaillée. Le

Collège a réalisé une nouvelle analyse des caractéristiques de sa clientèle, a identifié les obstacles à la réussite et a analysé les données récentes sur les indicateurs de réussite à l'occasion de l'évaluation du *Plan d'amélioration de la réussite et de la diplomation 2004-2010* que le Collège a publiée en mai 2011. Le plan de réussite 2011-2014 présente quatre éléments de contexte qui ont influencé l'énoncé de nouvelles orientations : la mutation de la population étudiante, l'omniprésence des TIC, les mouvements du personnel et le renouveau pédagogique. En lien avec ces éléments, le Collège a dégagé quatre défis à relever qui, en cohérence avec sa mission, son projet éducatif et les éléments de contexte ci-dessus, se déclinent en trois orientations et en neuf moyens.

Le plan stratégique du Collège comprend deux objectifs liés à la réussite. Or, la Commission constate que ces objectifs ne sont pas formulés en termes de résultats attendus ni accompagnés d'indicateurs. La Commission estime donc que le Collège pourrait avoir de la difficulté à rendre compte annuellement des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan de réussite. En conséquence,

la Commission recommande au Collège de compléter son plan de réussite en y déterminant des objectifs liés à la réussite, de préciser, pour chacun d'eux, les résultats attendus mesurables et de les accompagner d'indicateurs pertinents lui permettant de mesurer la progression vers leur atteinte.

En conclusion, et pour tenir compte de ce qui précède, la Commission juge que le plan stratégique actualisé 2008-2014 du Cégep Limoilou, incluant le plan de réussite 2011-2014, ne comprend pas tous les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Michel Lauzière

c. c. M^{me} Chantal Arbour, directrice des études